

<https://www.ouest-france.fr/normandie/saint-vaast-la-hougue-50550/val-de-saire-les-centres-nautiques-de-saint-vaast-la-hougue-barfleur-et-quineville-fusionnent-6645623?connection=true>

Val de Saire. Les centres nautiques de Saint-Vaast-la-Hougue, Barfleur et Quinéville fusionnent

Le Centre nautique de la baie de Saint-Vaast-la-Hougue intégrera, au 1er janvier 2020, le Centre nautique Est Cotentin. Il y sera associé à deux autres clubs : Barfleur et Quinéville.



Alain Perrot (au centre) et son bureau se félicitent de la création du CNEC et des perspectives d'avenir. | OUEST-FRANCE Afficher le diaporama

Ouest-France Publié le 09/12/2019 à 16h05

Le Centre nautique de la baie de Saint-Vaast (CNBSV), créé en 2003, vient de vivre sa dernière année. Depuis quelques années, les discussions allaient bon train pour une fusion avec les clubs de voile de Barfleur et de Quinéville. « **En juin, ce projet a évolué et le Centre nautique Est**

Cotentin (CNEC) a été créé », explique Alain Perrot, président du CNBSV, mais également président du CNEC.

Pour son dernier bilan, le CNBSV note une diminution du nombre d'embarquements en 2019(6 238, contre 7 000 l'an dernier en 2018). **« C'est dû au fait que nous avons manqué de moniteurs saisonniers. La demande était là mais pas l'encadrement. Deux saisonniers se sont désistés, ce qui n'a pas arrangé les choses. »**

Alain Perrot insiste : **« On a formé des jeunes pour que ce phénomène ne se reproduise pas l'an prochain. »** *A contrario*, le nombre de licenciés est en augmentation ainsi que le nombre d'adhérents. **« Au total, 1 591 personnes ont pratiqué une activité nautique, cette année, sur les sites de Saint-Vaast-la-Hougue et Jonville pour les locations »**, poursuit le président qui, avec son équipe, a investi près de 13 000 € dans l'acquisition d'un nouveau bateau de sécurité, de planches à voile et de matériel de sécurité.

Nouveau centre nautique

Dès le 1^{er} janvier 2020, les trois clubs de Saint-Vaast-la-Hougue, Barfleur et Quinéville ne feront qu'une entité : le Centre nautique Est Cotentin, présidé par Alain Perrot.

« La construction d'un nouveau bâtiment pour le centre nautique, sur la marina, et la mise en route du CNEC nous donne l'espoir de travailler sereinement et efficacement dans les prochaines années. » Cette nouvelle entité permettra de fédérer les moyens. **« Nous allons avoir quatre employés à temps complet et quatorze saisonniers pour assurer tous les services sur les différents sites. »**

Le CNEC, dans un premier temps, **« fera la même chose qu'avant, mais en mieux. On va d'abord structurer la base et la flotte pour être opérationnel à 100 %. »**

Le président l'assure, la nouvelle structure sera un plus dans de nombreux domaines. Si rien ne change l'été, de par l'occupation des trois anciennes bases, des évolutions sont à noter. **« L'hiver, les moniteurs vont travailler en équipe avec une mutualisation des moyens à disposition. Une seule entité va aussi permettre de réduire la partie administrative. »**